



Ordonnance de télécom CRTC 2016-315

Version PDF

Ottawa, le 8 août 2016

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Canada	AMT 7505 Modification au Tarif des services de circonscription – Introduction de la zone de desserte Boischatel	27 juillet 2016	12 août 2016
Télébec, Société en commandite	AMT 497 Modification au Tarif général – Révisions aux Services de base et locaux	27 juillet 2016	12 août 2016

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale